

MAIRIE D'EYRAGUES (13630)

L'an deux mil seize, le huit mars, le Conseil Municipal d'Eyragues, dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures, Salle de l'Espace Michel, sous la Présidence de Max GILLES, Maire

Date de la convocation :
1^{er} mars 2016

Conseillers en exercice : 27
Présents : 24
Procurations : 1
Votes : 25

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 8 MARS 2016

Étaient présents les conseillers municipaux :

GILLES Max, TROUSSEL Marc, POURTIER Yvette, DELAIR Patrick, MISTRAL Christiane, GAVANON Michel, BASNEL Françoise, PANCIN Pierre, ROSELLO Louis, MARTINI Geneviève, JULLIAN Madeleine, GOLFETTO Rémi, PACCHIONI Maryse, POUJOL Odile, MIGNOT Brigitte, LAUGE Sylviane, DELILLE Nicole, DELABRE Eric, AMAT Bruno, MARCEL David, CHABAUD Sandra, BOUCHET Aurélien, ROSSI Yannick, AUBERY Jérémy.

Absents excusés et représentés :

MISTRAL Christelle a donné procuration à MISTRAL Christiane.

Absents excusés :

RICARD André, NIETO Corinne.

Monsieur le Maire accueille les Conseillers Municipaux et ouvre la séance à 19h00.

Yvette POURTIER est nommée secrétaire de séance.

1. Affaires financières

1.1. Débat d'orientations budgétaires (D)

Rapporteur : Max GILLES

Monsieur le Maire présente le document budgétaire adressé à chaque conseiller.

Endettement : la commune présente un endettement peu élevé pour un capital restant dû fin 2015 de 2 656 436,08 €. 6 emprunts restent en cours.

Investissement : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux prévus en 2016 sont ceux inscrits au programme du mandat. L'investissement s'élèvera à 3 539 000,00 € et concernera en priorité : l'achèvement du réaménagement du Chemin Notre Dame, l'aménagement du parc Michel, les travaux aux écoles, la réalisation de la Halle Place Saint Paul, l'engagement de la réfection des rues du Planet, des travaux de voiries, de revêtements et de stationnement, l'acquisition de matériels.

Impôts locaux : Monsieur le Maire indique qu'il est proposé de procéder à une légère hausse des impositions communales en 2016 en mettant en œuvre une progression différenciée des taux de Taxe d'habitation et de taxe foncière.

Le Conseil Municipal valide les orientations proposées qui serviront de base à la préparation du budget primitif 2016 de la commune.

1.2. Approbation de la tranche 2016 du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (D)

Rapporteur : Marc TROUSSEL

La commune bénéficie d'un contrat départemental de développement et d'aménagement pour la période 2015/2017 représentant un montant de travaux de 5 650 000 € HT soit une subvention globale de 3 390 000 €.

Afin d'instruire la tranche 2016 de ce contrat représentant une dépense subventionnable de 2 000 000 € HT, le Conseil Départemental demande une délibération du Conseil Municipal validant cette demande.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil approuve la tranche 2016 du contrat départemental de développement et d'aménagement et sollicite les subventions correspondantes.

1.3. Sollicitation d'une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du projet de soutien à l'investissement public (D)

Rapporteur : Marc TROUSSEL

Afin de soutenir l'investissement public local, une dotation budgétaire de soutien à l'investissement a été créée sur le fondement de l'article 159 de la loi de finances pour 2016 pour accompagner les collectivités qui présentent un grand projet d'investissement en vue de la réalisation d'opérations s'inscrivant obligatoirement dans l'un des sept champs d'intervention suivants :

- La rénovation thermique
- La transition énergétique
- Le développement des énergies renouvelables
- La mise aux normes des équipements publics (accessibilité)
- Le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité
- Le développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements (crèches, aires de jeux, équipements sportifs,
- La réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

La particularité de cette dotation budgétaire fait que l'intégralité des autorisations d'engagement doit être engagée avant le 31 décembre 2016 ce qui implique que seuls peuvent être présentés des projets suffisamment aboutis.

Il est proposé de soumettre le projet d'aménagement du parc paysager de l'Espace Michel à ce financement exceptionnel auprès des services de l'Etat et de solliciter une subvention de 30% de la dépense totale estimée à 200 000 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil approuve cette demande de subvention.

1.4. Attribution d'une avance sur subvention à l'Olympique Eyraguais (D)

Rapporteur : Marc TROUSSEL

Afin d'assurer le fonctionnement de l'association dans l'attente du vote du budget et du tableau des subventions annuelles, les dirigeants de l'Olympique Eyraguais ont sollicité une avance sur subvention, d'un montant de 5.000 €.

Il est proposé au Conseil de donner une suite favorable à cette demande.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil approuve l'octroi de cette avance sur subvention.

2. Affaires Administratives

2.1. Modification du tableau des effectifs – création d'un poste (D)

Rapporteur : Marc TROUSSEL

Afin d'assurer le suivi de l'élaboration du futur PLU au regard de la charge de travail actuelle des services administratifs et urbanisme, il est proposé de recruter un chargé de mission pour sécuriser l'élaboration de ce document.

Cette création est transcrite dans le tableau ci-après que le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

Cat	Grade	Nb de postes	Nature Temps complet (TC) Temps non complet (TNC)	Durée (en heures)	Pourvu	Non Pourvu	Commentaire
FILIERE ADMINISTRATIVE							
C	Adjoint administratif de 2ème classe	2	TC	35	1	1	
C	Adjoint administratif de 1ère classe	1	TC	35	1		
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	2	TC	35		2	
B	Rédacteur	2	TC	35	2		
B	Rédacteur principal 2ème classe	1	TC	35		1	
B	Rédacteur principal 1ère classe	1	TC	35	1		
A	Attaché	1	TC	35	1		
A	Attaché principal	1	TC	35	1		
A	Directeur Général des Services (emploi fonctionnel)	1	TC	35		1	
FILIERE TECHNIQUE							
C	Adjoint technique de 2ème classe	14	TC	35	13	1	
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	32	1		
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	29,20	1		
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	21,67		1	
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	29,75		1	
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	23,5	1		
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	27,3	1		
C	Adjoint technique de 2ème classe	1	TNC	24,5	1		
C	Adjoint technique de 1ère classe	4	TC	35	3	1	
C	Adjoint technique Principal de 2ème classe	2	TC	35	2		
C	Agent de maîtrise	2	TC	35	1	1	
C	Agent de maîtrise principal	1	TC	35		1	
B	Technicien principal 2ème classe	1	TC	35		1	
B	Technicien principal 1ère classe	1	TC	35		1	Création de poste
A	Ingénieur Territorial	1	TC	35	1		
FILIERE SOCIAL							
C	Agent social de 1ère classe	1	TC	35	1		
C	ATSEM 1ère classe	1	TC	35	1		
C	ATSEM Principal 2ème classe	1	TC	35		1	
C	Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	2	TC	35		2	
B	Educateur de jeunes enfants	1	TC	35	1		
FILIERE ANIMATION							
B	ETAPS	1	TC	35		1	
B	ETAPS Principal 2ème classe	1	TC	35	1		
FILIERE POLICE MUNICIPALE							
C	ASVP	1	TNC	8	1		
C	Brigadier	1	TC	35	1		
C	Brigadier chef principal	1	TC	35	1		
C	Chef de Police Municipale	1	TC	35	1		
BESOINS SAISONNIERS ET OCCASIONNELS							
C	Adjoint administratif	2	TC	35,00	1	1	
C	Adjoint technique	1	TNC	24,50	1	0	
C	Adjoint technique	1	TNC	29,75		1	
C	Adjoint technique	1	TNC	21,75	1		
C	Adjoint technique	1	TNC	6,00		1	
C	Adjoint technique	4	TNC	3,00		4	
EMPLOIS AIDES							
C	Adjoint technique	1	TNC	21,67	1		
C	Adjoint technique	1	TC	35,00	1		
C	Adjoint technique	1	TNC	26,00	1		
TOTAL		70			46	24	

3. Biens – Patrimoine – Travaux

3.1. Acquisition parcelle BC 4 auprès de la SAFER PACA (D)

Rapporteur : Max GILLES

La SAFER PACA a proposé à la Commune l'acquisition de la parcelle BC 4 d'une contenance de 2 960 m² au prix de 1 € le m² hors frais.

Au regard de la nécessité de constituer des réserves foncières et de la localisation du terrain considéré, il est proposé de valider cette acquisition et d'autoriser M. le Maire à signer la promesse d'achat à adresser à la SAFER PACA.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil approuve cette acquisition.

3.2. Acquisition parcelle BR 89 auprès de Mme BAILLON épouse GARNIER (D)

Rapporteur : Max GILLES

La Commune a été contactée par la propriétaire de la parcelle cadastrée section BR 89 d'une contenance de 713 m² au prix de 2 € le m² hors frais.

Au regard de la nécessité de constituer des réserves foncières et de la localisation du terrain considéré, il est proposé de valider cette acquisition et d'autoriser M. le Maire à signer le compromis d'acquisition ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil approuve cette acquisition.

3.3. Avancement de travaux/projets (I)

3.3.1. projet "Collège / logements"

Monsieur le Maire informe le Conseil sur la teneur des avis reçus des services de l'Etat suite à la transmission du dossier de déclaration d'utilité publique à M. le Préfet.

3.3.2. Espace Michel

Monsieur Patrick DELAIR fait le point des travaux en cours pour l'installation des réseaux, il reste à faire les tranchées pour les réseaux secs et l'éclairage public.

Par ailleurs les fondations du kiosque sont en cours, le forage à droite de la conciergerie est en cours et la consultation pour la réalisation du portail a été transmise à l'ensemble des ferronniers.

4. Divers

Madame Christiane MISTRAL informe le Conseil sur la rencontre avec le Musée du Roure en vue de la réalisation des bustes des 7 félibres. Il ressort de cette rencontre que l'on peut envisager cette réalisation avec un matériau divers (pierre-résine-fonte) avec une technologie 3D pour en limiter le coût. Une consultation va être lancée.

Monsieur Pierre PANCIN fait le point sur la procédure judiciaire en cours pour le maintien de l'encierro à l'eyraguaise.

Par ailleurs, il informe le Conseil qu'une sortie « Elus » est prévue le samedi 28 mai.

Monsieur Michel GAVANON fait part au Conseil de la réussite de l'opération de plantation d'arbres par les élèves (200 sujets ont été plantés). Une exposition photographique sera organisée par l'Ecole Maternelle à la Bergerie d'ici la fin de l'année scolaire.

Sur un autre sujet, proposition est faite de faire un premier bilan de l'exécution du programme présenté lors des élections municipales.

Madame Françoise BASNEL informe le Conseil sur la mise en place du tri sélectif au restaurant scolaire qui connaît un bon démarrage, et remercie Rémi GOLFETTO qui est à l'origine de cette initiative.

Monsieur Louis ROSELLO fait le point sur l'activité 2015 du CCAS :

- 670 colis distribués*
- 50 bons d'achat*
- 80 colis alimentaires*
- 70 visites à domicile*

Pour 2016, Le CCAS reconduira le même budget qu'en 2015.

Monsieur Yannick ROSSI informe le Conseil sur le choix des végétaux pour le parc Michel.

Madame Yvette POURTIER, informe le Conseil sur l'organisation d'une réunion sur le dispositif « Voisins Vigilants » le 21 mars prochain salle de l'Espace Michel à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 35.

La Secrétaire de Séance

Yvette POURTIER

Le Maire

Max GILLES